

2^{ème} CYCLE en THEOLOGIE

2^{ème} année : FILIERE PROFESSIONNELLE

sur un an

Tarif : 1 100 €/an + 10 € adhésion association
Faculté Jean Calvin = 1 110 €/an

sur deux ans

année A

année B

Tarif : 550 €/an + 10 € adhésion association Faculté
Jean Calvin = 560 €/an

DEMANDE D'INSCRIPTION : ANNÉE ACADÉMIQUE 2017-2018

à faire parvenir au secrétariat avant le 1^{er} septembre 2018

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance (Commune, n° de département, pays) :

Nationalité :

N° de sécurité sociale (si vous en avez un) :

Adresse actuelle :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél :

Mobile :

E-mail :

Les étudiants ayant validé leur 1^{ère} année de 2^{ème} cycle à la Faculté Jean Calvin sont dispensés de compléter les parties suivantes et signent en bas de la page 2.

Etat civil du candidat : Marié(e) Célibataire Autre (préciser) :

Si vous êtes marié(e), vous avez le projet de venir à Aix-en-Provence : Seul(e) En famille
Enfants (Prénoms et dates de naissance) :

Diplômes dont vous êtes titulaire (avec les dates d'obtention et la filière pour le bac) :

Conditions d'admissions particulières : les candidats qui ne sont pas de langue maternelle française doivent attester d'un niveau de maîtrise de la langue française supérieur ou égal au DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française) de niveau C1 ou équivalent, et qui atteste de la capacité à suivre efficacement les cours d'une Université française ou francophone. Les renseignements au sujet du DALF peuvent être obtenus dans les Ambassades de France (Services Culturels) par Internet : <http://www.ciep.fr/delfdalf>

Appartenance ecclésiale :

Coordonnées de 3 personnes (un pasteur ou un professeur) susceptibles de vous recommander pour ce programme d'études supérieures :

Nom : Prénom : Fonction :
E-mail : Tél :

Nom : Prénom : Fonction :
E-mail : Tél :

Nom : Prénom : Fonction :
E-mail : Tél :

Quelles ont été vos occupations depuis la fin de vos études (poste(s), date(s)) ?

Prière d'utiliser une feuille séparée pour répondre aux questions suivantes :

1. Pourquoi voulez-vous faire un 2^{ème} cycle en théologie à Aix-en-Provence ?
2. Y a-t-il une spécialisation qui vous intéresse plus particulièrement et qui pourrait devenir le sujet de votre mémoire de 2^{ème} cycle ?
3. Avez-vous une vocation précise ? Décrivez-la.
4. Décrivez votre itinéraire de foi et de vie chrétienne.
5. Décrivez votre participation à la vie de votre Eglise locale et/ou aux activités d'une œuvre. Précisez les responsabilités que vous assumez.

J'autorise la Faculté Jean Calvin à utiliser mes coordonnées (adresse postale, e.mail...). J'autorise également la Faculté Jean Calvin à utiliser mon image dans le cadre de sa communication.

Je m'engage à payer la totalité de mes frais de scolarité, même si j'abandonnais mes études en cours d'année.*

Date et signature :

**NB Les frais de scolarité acquittés par les étudiants correspondent à un quart du coût réel de leur scolarité.*

Pièces à renvoyer avant le **15 juillet 2017** :

- | | |
|---|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> La présente demande dûment remplie et signée | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Une photo d'identité | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Une photocopie de vos diplômes | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Relevés de notes des diplômes obtenus | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> La fiche « ressources financières » ci-jointe dûment remplie et signée | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Un certificat médical indiquant votre aptitude aux études | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> La demande de logement (si vous remplissez les conditions) | <input type="checkbox"/> |

RESSOURCES FINANCIERES

(CONFIDENTIEL)

Nom : Prénom :

1/ Quelles sont les ressources financières dont vous disposez /disposerez? (Veuillez indiquer les montants annuels)

Apport personnel :

Aide de la famille :

Aide de vos amis :

Aide de l'Eglise ou Communauté ou organismes missionnaires (Joindre attestation précisant les modalités de paiement et le nom du correspondant) :

2/ Désirez-vous être logé à la Faculté ? Oui* Non

*Si oui, remplir le formulaire de demande de logement

3/ Demande de visa

Lorsque, dans le cadre d'une demande de visa, l'étudiant a besoin de recevoir une attestation d'inscription et/ou un certificat d'hébergement avant sa venue sur le territoire français, la Faculté et l'Association responsable du logement demandent le paiement des sommes correspondantes au coût de l'inscription et de l'hébergement pour l'année académique avant de délivrer les certificats correspondants.

En cas de difficulté, un encaissement échelonné peut-être proposé par la Faculté et selon des modalités définies.

Quelques indications financières:

Aux dépenses personnelles (nourriture, habillement, livres, etc.) s'ajoutent :

- Les frais de scolarité (et les frais de secrétariat pour les étudiants à distances)
- Le loyer d'une chambre au séminaire pour les étudiants célibataires et inscrits dans les programmes sur place est à partir de **250 € (tarif 2016/2017 susceptible d'une légère augmentation)**
- Les frais d'hébergement : la Faculté ne dispose pas de logement pour les étudiants à distance ou les étudiants avec famille sur place. A titre indicatif, le loyer mensuel d'un studio en ville d'Aix s'élève à 500 euros par mois, un T3 à 700 euros.
- L'étudiant à distance doit prévoir environ trois semaines d'hôtel par an (compter 35 euros par nuitée pour les hôtels de type formule 1) et les frais de déplacements : trois aller/retour du lieu de résidence jusqu'à Aix-en-Provence.
- Les frais de sécurité sociale : **215 euros** (en **2016-2017**) pour les étudiants de moins de 28 ans. Le montant est nettement supérieur pour les autres. A cela s'ajoutent éventuellement des frais de Mutuelle. S'il est domicilié à l'étranger, l'étudiant doit obligatoirement souscrire à une assurance pour la période de son séjour.

ACEF (Association Chrétienne pour l'Entretien de la Faculté)

Séminaire de la Faculté Jean Calvin

DEMANDE DE LOGEMENT AU SEMINAIRE

ANNEE ACADEMIQUE 2017-2018

A faire parvenir au secrétariat de la FJC avant le 15 juillet 2017

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nationalité : Tél : Mobile : E-mail :

Seuls les étudiants célibataires peuvent être logés au séminaire.

La demande de logement est soumise à l'acceptation de l'admission par la FJC, et sera agréée dans la limite du nombre de chambres disponibles.

La demande de logement doit impérativement être accompagnée d'un chèque de caution (encaissable), ou d'un virement de : **255 €** libellé au nom de l' « ACEF », et parvenir au secrétariat de la F.J.C. **avant le 15 Juillet 2017**. Au-delà de cette date, l'ACEF ne peut plus garantir totalement un logement au séminaire pour l'année académique suivante.

Société Marseillaise de Crédit :

Nom du Compte : Association Cultuelle pour l'entretien Fac Libre de Théologie Réformée

IBAN : FR76 3007 7048 6716 0626 0020 045

SWIFT BIC : SMCTFR2A CODE BANQUE : 30077 CODE GUICHET : 04867 N° COMPTE : 16062600200 CLE RIB : 45

Cette demande de logement équivaut à un **engagement ferme pour dix mois**. Si l'étudiant était amené à quitter son logement avant terme, il resterait redevable à l'ACEF du nombre de mois restants.

Le séminaire comporte 26 chambres individuelles, et trois studios. Merci de préciser vos souhaits, en fonction des disponibilités :

- chambre classique à 255 €
- studio 25 (chambre, cuisine) à 305 €
- studio 26 (chambre, cuisine, douche) à 365 €
- studio 31 (chambre, cuisine, douche, WC) à 325 €

L'étudiant devra fournir une **attestation d'assurance habitation/RC** pour l'année universitaire, par mail ou par courrier **AVANT** son arrivée au séminaire. *Plusieurs assurances ont créé des contrats habitation spécialement pour les étudiants. Le coût varie entre 48 et 60 € par an. La souscription est possible en ligne.*

Le dossier pour obtenir une **allocation logement** peut se constituer en ligne au moment de la rentrée universitaire.

Pour la remise des clés, et autres renseignements pratiques, contacter le gestionnaire de l'ACEF :

De Smet Jean-Paul

Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 - 04 42 27 77 28 – acefltr@yahoo.fr